

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 13 janvier 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. PERRIN Jacques, Maire, a pris les décisions suivantes :

APPROBATION DE L'A.P.D. GROUPE SCOLAIRE

Après avoir pris connaissance des plans et devis du projet de construction d'un groupe scolaire, approuve cet Avant-Projet-Détaillé ainsi que l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre.

Sollicite les subventions au titre de la DETR 2014 ainsi qu'auprès du Conseil Général de la Loire.

AMENAGEMENT QUARTIER LE CLAPIER DOSSIER DE CONSULTATIONS DES ENTREPRISES

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises pour le marché de travaux en vue de l'aménagement du quartier du Clapier et l'inscription des dépenses au budget communal.

PARTICIPATION 2013-2014 DES COMMUNES EXTERIEURES, AUX DEPENSES SCOLAIRES DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE.

Décide de solliciter une participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole Publique auprès des Communes non dotées d'écoles ou cas dérogatoires qui ont des élèves scolarisés à l'Ecole Publique de St Germain Laval et fixe le montant pour l'année scolaire 2013-2014 à 562.25 €/élève.

VERSEMENT D'UN DON

Suite à un don de matériel de décoration, décide de verser un don au CCAS de POUILLY LES NONAINS